

CONCLUSION

Vivant dans un monde où pratiquement tous les domaines d'activité sont liés à la réalité anglophone, où la langue de la culture générale est l'anglais et où ils ne peuvent donc pas échapper aux contacts quotidiens avec cette langue, les Franco-Ontariens subissent naturellement les influences de la langue dominante. Très adaptables, ils se conforment aux demandes des situations dans lesquelles ils se trouvent. En présence d'anglophones ou d'anglo-dominants, ils choisissent naturellement l'anglais. Dans un contexte dont le thème relève du monde anglophone, l'anglais est fréquemment la langue de préférence, partageant souvent la vedette avec le français. En l'absence de ces éléments, le français est alors la langue de choix, dominant particulièrement dans les situations familiales intimes et lorsque les échanges incluent des enfants. Si les locuteurs sont jeunes, leur langue de préférence est souvent l'anglais, symptôme de l'assimilation imminente de la communauté. Ainsi, la manifestation la plus évidente du contact de cette communauté avec l'anglais est son «ambilinguisme», ce fait de choisir tantôt une langue, tantôt l'autre en fonction de son environnement.

L'alternance de langues, moins fréquente, est une autre de ces manifestations et ses motivations s'apparentent à celles des choix de langues. Parmi les alternances de type intraphrastique et extraphrastique, ce dernier est de loin le plus fréquent, avec un taux élevé d'interjections et de locutions. Ces alternances sont relativement peu balisées par des fonctions comme le discours rapporté, les hésitations, les répétitions, les reprises, et elles sont généralement fluides, sauf dans le cas des alternances intrapropositionnelles qui sont plus souvent balisées.

Les Franco-Ontariens font aussi usage de mots anglais en en conservant la phonologie originale. L'analyse de ces mots nous a posé les mêmes problèmes qu'à Poplack et Flicker: ces unités lexicales devaient-elles être identifiées comme des alternances lexicales, vu leur non-attestation dans les sources et leur non-adaptation phonologique, ou devaient-elles être traitées au même titre que les emprunts intégrés, vu le taux relativement élevé d'emprunts momentanés? Nous n'avons pas résolu ce problème, préférant tout simplement ne pas classer ces cas. Encore plus problématique a été le classement des interjections et des locutions que nous avons néanmoins classées, sous toutes

réserve, parmi les alternances, mais le taux élevé d'utilisation de ces dernières ainsi que leur forte cohésion sémantique nous auraient portée à les ranger parmi les emprunts.

Le va-et-vient de ces Franco-Ontariens entre le français et l'anglais n'a rien d'extraordinaire; ce sont des phénomènes que l'on observe dans toute situation où deux ou plusieurs langues se côtoient. Et comme dans toute situation de langues en contact, ces phénomènes constituent les étapes progressives de l'assimilation du groupe linguistique minoritaire qui, à mesure qu'augmente sa compétence dans la langue seconde, évolue en partant de l'usage de simples mots empruntés, à l'alternance entre les deux langues, puis à l'usage systématique de l'autre langue lorsque la situation le demande, jusqu'à ce que la langue seconde devienne la langue première. En effet, c'est la troisième «étape» qui se manifeste le plus fortement chez nos locuteurs, les deux premières étant relativement peu fréquentes lorsque l'on considère que sur un total de 3424 tours de parole, ils n'en produisent que 96 qui contiennent de l'alternance et qu'ils n'utilisent que 381 unités lexicales anglaises (les cas d'alternance lexicale et les interjections/locutions problématiques mis à part), tandis que 1673 de leurs tours sont entièrement en anglais. Obligatoirement, ce groupe est entraîné par la réalité de l'autre groupe qui, majoritaire, omniprésent, envahit la sienne, lui laissant de moins en moins d'occasions de vivre dans sa langue. Il est alors question de ce que Mougeon et ses collègues appellent la *restriction de l'usage de la langue minoritaire*, c'est-à-dire lorsque l'usage de la langue maternelle est réduit à certains domaines comme la famille et l'école par exemple, ce qui peut avoir un effet négatif sur le maintien de cette langue. Mais en dépit de ces obstacles, ces mêmes chercheurs conservent un certain optimisme face à l'avenir de la communauté franco-ontarienne, dans la mesure où les institutions continuent à les soutenir:

... language shift is not necessarily an inexorable process, especially where it is slow and gradual as opposed to sudden and rapid [...]. The particular set of sociolinguistic conditions that lead a minority community to start adopting the majority language at the expense of its own may change over time and possibly trigger a reversal back to a process of maintenance. Shift to English among Franco-Ontarians has taken place gradually, and we have seen that French in Ontario has recently moved into important societal domains. Although our study has shown that shift to English was still going on in 1986 (year

during which Bill 8 was passed by Ontario's legislature) it is clear that Franco-Ontarians have now reached a level of institutional support for their ancestral language that makes it both possible and attractive for those who wish to maintain French to do so. (Mougeon et Beniak 1994: 123-124)

Mais leur optimisme n'est pas inconditionnel: la volonté de maintenir leur langue maternelle, ainsi que leur utilisation des moyens mis à leur disposition, sont des exigences que doivent remplir les Franco-Ontariens eux-mêmes.